



FORMATION SST SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs pédagogiques

- Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Savoir mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées, en matière de prévention.
- Obtenir son certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

DOMAINE DE COMPETENCES 1

Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention

- Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans son entreprise.
- Connaître des éléments fixant le cadre juridique de son intervention en dehors de son entreprise.
- Etre capable de mobiliser ses connaissances du cadre juridique, lors de son intervention.

Etre capable de réaliser une protection adaptée

- Etre capable de mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations.
- Etre capable de reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.
- Identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concernée.
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.
- Imaginer, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés.
- Etre capable de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même.
- Etre capable de supprimer le danger.
- Etre capable d'isoler le danger.
- En cas d'impossibilité de supprimer ou d'isoler le danger, être capable de soustraire la victime au danger.

Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

- Etre capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
- Etre capable de mettre en œuvre les 4 actions de recherche permettant de détecter les signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
- Dans le cadre où il y a manifestation de plusieurs signes, être capable de définir l'ordre de priorité des actions de recherche.
- Etre capable d'associer au (x) signes décelé (s) le(s) résultat(s) à atteindre et de le(s) prioriser.

Qualiopi
processus certifié

Dd Datadock



DÉVELOPPEMENT RH



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION SST SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

- Etre capable de définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention.
- Etre capable d'identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre.
- Le cas échéant, être capable de choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte.
- Etre capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime.
- Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.
- Etre capable, à l'issue de l'examen, de déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la(les) victime(s), pour obtenir le résultat à atteindre.
- Etre capable de mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée.
- Etre capable de vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés.
- Etre capable de réaliser un suivi de la victime dans l'attente des secours en vue de détecter l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
- Etre capable, en cas d'évolution de l'état de la victime, d'adapter sa conduite aux nouveaux signes décelés.

DOMAINE DE COMPETENCES 2

Etre capable mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- Etre capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise.
- Etre capable d'appréhender les notions de danger, situation dangereuse, dommage, évènement dangereux, accident du travail (AT) et maladie professionnelle (MP), ...
- Etre capable d'identifier la nature et l'importance des AT et des MP dans son entreprise, dans la branche professionnelle et/ou au plan national.
- Etre capable de situer le Sauveteur Secouriste du Travail en tant qu'acteur de la prévention.
- Connaître l'articulation de son action avec les autres acteurs de prévention dans et hors de l'entreprise.
- Etre capable de positionner son action dans l'organisation de la prévention de son entreprise.

Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

- Etre capable de repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail.
- Observer l'environnement et identifier les dangers supposés dans la situation de travail concernée.
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.
- Imaginer, à partir de ces observations, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser des dommages liés aux dangers identifiés.
- Etre capable de supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses.
- Supprimer ou faire supprimer les dangers ou isoler les personnes, dans une situation de travail dangereuse, en proposant des actions de prévention.
- Définir, à défaut, des actions de protection permettant d'éviter ou de limiter le dommage.



DÉVELOPPEMENT RH



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION SST SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

METHODES MOBILISEES

- Plan d'intervention SST.
- Mannequin Adulte, enfant, nourrisson.
- Défibrillateur de formation.
- Dispositif de protection facial et Matériel de désinfection.
- Maquillage pour simulation de plaie, brûlure, malaise.
- Pansement compressif.
- Tapis de sol.
- Autocollant SST, Livret INRS, Attestation de fin de formation.
- Carte de SST envoyer à l'issus de la formation.
- Document d'évaluation de satisfaction.
- Attestation de formation individualisée.
- Attestation de présence.

MODALITES D'EVALUATION

La formation est réalisée par des formateurs SST certifiés par l'INRS. Une grille de certification des compétences du SST est utilisée lors de chaque formation à l'issue de cette évaluation, un certificat de SST sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

PUBLIC

- Personne désignée ou volontaire pour porter secours en cas d'accident.

PRÉ REQUIS

- Savoir lire et écrire.

DUREE DE L'ACTION DE FORMATION (EN HEURES ET EN JOURS)

2 jours soit 14 heures.

DÉLAI D'ACCÈS

- Inscription minimum 15 jours avant le début de la formation.

TARIFS

- Pour 2 jours 210€HT soit 252€ TTC par stagiaire.

ACCESSIBILITE

- Etablissement ayant reçu un avis de la CCDSA relatif à l'accessibilité aux personnes handicapés.
- Ayant un point dérogatoire sur l'impossibilité technique d'accès à l'établissement par trois marches (Présentant un dénivelé de 0.46m).



DÉVELOPPEMENT RH